

# Réunion Parents correspondants

lundi 31 octobre 2011

## Ordre du jour

### 1/ Définition du parent correspondant

### 2/ Rôle du parent correspondant

- ✓ Avant le conseil de classe
- ✓ Pendant le conseil de classe
- ✓ Après le conseil de classe
- ✓ Questions diverses

## 1/ Définition du parent correspondant

### A/ Ce qu'il est

- ✓ Un partenaire de l'établissement
- ✓ Une personne au service de l'ensemble des parents d'élèves de la classe
- ✓ Une personne discrète, à l'écoute et ouverte au dialogue : un médiateur
- ✓ Un relais d'informations

### B/ Ce qu'il n'est pas

- ✓ Le représentant des intérêts de son enfant
- ✓ Le relais d'une seule information
- ✓ habilité à juger les pratiques pédagogiques des enseignants

## 2/ Rôle du parent correspondant

### 2A/Avant le conseil de classe

- ✓ Recueil d'informations auprès des familles
- ✓ Entretien avec le professeur principal
- ✓ Relais avec l'équipe de direction

### 2B/ Pendant le conseil de classe

- ✓ Pendant l'étude du bilan collectif, il prend des notes afin de rédiger un compte-rendu destiné à l'ensemble des familles
- ✓ Pendant l'étude des bilans individuels, il peut intervenir s'il détient une information importante pour le conseil
- ✓ Il ne participe pas au vote pour l'attribution des sanctions et des récompenses.
- ✓ Enfin, il est invité à présenter une synthèse des informations générales recueillies préalablement auprès des familles. (pour tout problème rencontré avec un professeur, il prendra contact directement avec lui)

### 2C/Après le conseil de classe

Il propose au professeur principal le compte rendu du conseil qui doit être validé par le responsable de niveaux avant diffusion aux familles. Ce compte rendu sera distribué en vie de classe.